



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



Applicable du 1 août 2012 au 18 juin 2019

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position - Recommandation DOC-2009-15

## Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès des clients non professionnels

### Version consultée

[↓ Télécharger la doctrine](#)

### Textes de référence

- ↘ [Article 212-28 du règlement général](#)
- ↘ [Article 212-29 du règlement général](#)
- ↘ [Article 314-10 du règlement général](#)

[▽ Liens](#)

## La commercialisation des instruments financiers

↳ complexes

**Archives**

- ✓ Du 13 octobre 2009 au 31 juillet 2012 | Position - Recommandation DOC-2009-15

**Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès des clients non professionnels**

↓ **Télécharger la doctrine**

*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*

